

En Bretagne, l'écharpe tricolore ne fait plus rêver

Les démissions d'élus locaux s'enchaînent depuis 2014. Baisse des dotations, sentiment d'impuissance ou querelles de personnes, les causes sont multiples.

Pour eux, le mandat s'est terminé plus tôt que prévu. Près de 2 500 élus locaux bretons ont jeté l'éponge depuis les élections municipales de 2014, sur un total de 23 000 que compte la Bretagne, selon les chiffres du ministère de l'intérieur. Cela représente près de 10 % des maires, adjoints et conseillers municipaux de la Région. À titre de comparaison, c'est près de deux points de plus qu'au niveau national. Un chiffre « inédit » selon l'Arïc, l'association régionale d'information des collectivités territoriales.

Dans le détail, ce sont surtout les conseillers municipaux qui partent (14 %), contre 6 % des adjoints et 3 % des maires. Côté géographie, seulement 8 % des élus costarmoricains ont démissionné, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan sont dans la moyenne régionale avec respectivement 10,7 et 11 %. En revanche, ce chiffre explose dans le Finistère : ils sont 14 %

à avoir quitté leur mandat et dans certaines communautés du département près de 30 %. Autre constat : plus la municipalité est importante, plus les démissions grimpent : les communes bretonnes de plus de 3 500 habitants enregistrent 15 % de défections, contre 7,6 % dans les villages de moins de 1 000 habitants.

Défiance envers les politiques

Pourquoi ces élus décident-ils de mettre leur écharpe tricolore au placard ? Luc Foucault, président de l'Arïc et maire de Séné (Morbihan), a plusieurs explications. « **Souvent, le manque de moyens décourage les maires. Il n'est jamais facile de revenir devant une population à qui on a fait des promesses qu'on ne peut tenir** », explique-t-il. En cause, leur perte d'influence après la vague de regroupement des communes amor-

cée par la réforme des collectivités territoriales et la baisse des dotations de l'État qui est allée de pair. Sans compter que beaucoup de maires ont un emploi à côté. « **Le cumul de mon métier d'agriculteur et de la fonction de maire n'était plus supportable** », dit René Saudrais, ancien maire de Trévérien (Ille-et-Vilaine), qui a démissionné en juillet.

S'ajoutent aussi une défiance générale vis-à-vis du politique et un manque de considération des citoyens, qui se sont accrus ces dernières années. « **Presque tous les élus sont bénévoles et ne vivent pas de leur mandat** », rappelle Luc Foucault. Enfin, certains conseillers municipaux ne connaîtraient pas suffisamment leur rôle. « **Certains élus veulent à tout prix prendre des décisions** », constate le président.

Ronan PLANCHON

Face aux démissions, des solutions

Ces défections ne sont pas une fatalité. Des associations proposent leur aide aux élus, qui sont en première ligne, face aux problèmes de leurs administrés. L'Association régionale des collectivités organise essentiellement des formations. Parmi les thématiques abordées, « comment diriger une équipe » ou encore « mener un projet avec les habitants ». « **L'Arïc invite les élus à trouver la forme de gouvernance adaptée** », résume le président Luc Foucault. L'association conseille aussi les maires pour mettre en place une charte de bonne conduite des élus et les aide à préparer un nouveau mandat. Les formations d'élus sont méconnues du public. Pourtant, elles sont financées par les collectivités, qui ont obliga-

tion d'y consacrer une partie de leur budget.

Des rencontres élus - citoyens

L'Arïc souhaite aussi rapprocher davantage les citoyens de leurs élus locaux. C'est pourquoi elle va organiser dès l'automne prochain une série de rencontres intitulée « Elu ? Pourquoi pas moi ! », dont l'autre objectif est d'inciter le citoyen à s'engager, en vue des élections municipales dans

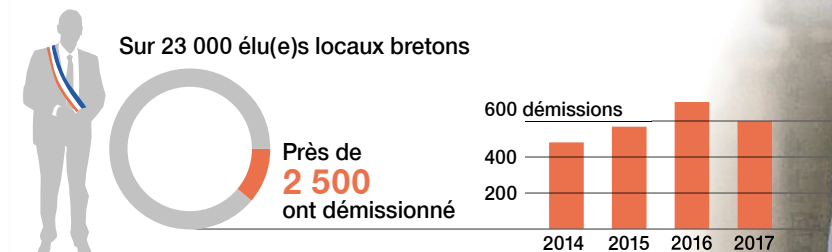
Arïc

L'association régionale d'information des collectivités territoriales organise son AG à Hillion le 17 novembre sur le thème : « 2020-2026, quelle citoyenneté avec quels élus et quels outils ? »

deux ans. « **Ce sera l'occasion de rappeler qu'être élu, porter des projets, c'est énergisant !** », s'enthousiasme le maire de Séné.

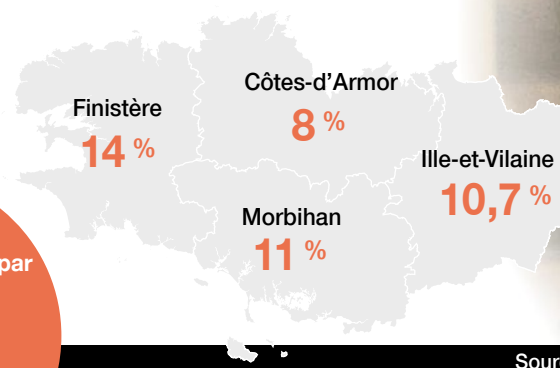
D'autres structures sont en place pour soutenir et conseiller les maires et leurs adjoints. Un travail qui vise, aussi, à éviter que certaines communes se retrouvent sans candidat lors des prochaines élections municipales.

Plus de 10 % des élu(e)s locaux en Bretagne ont démissionné depuis les élections municipales de 2014



Pourcentage d'élu(e)s locaux démissionnaires par département

789 communes sont concernées par des démissions soit plus de 60 % des communes bretonnes



Sources : ministère de l'Intérieur - La Lettre de l'Arïc.



Véronique Bertho, ex-maire de Locmaria (Belle-Île-en-Mer)

Témoignage



Véronique Bertho a rendu son écharpe de maire en avril dernier après 23 ans de mandat.

Une ambiance exécrable

« Ma démission a presque été un soulagement car la situation était devenue invivable. Cela avait déjà mal démarré car un mois et demi avant les élections, il n'y avait plus de candidat. J'ai donc repris une liste qui

n'était pas la mienne. Ensuite, les problèmes se sont accumulés : la secrétaire de mairie est tombée malade, j'ai donc dû faire son travail en plus, alors que j'avais un emploi à temps partiel à côté. L'élément déclencheur a été l'ambiance déplorable au sein de la communauté de communes. »

Solitude

« Dans une commune de moins de 1 000 habitants, on n'a pas le personnel ni les moyens pour faire face à tout ce que l'État nous demande. Avant de lancer des projets, on a d'abord beaucoup de contraintes et le citoyen ne s'en rend pas compte. Quand on n'est pas rôdé à l'exercice, la fonction de maire, c'est voyage en terre inconnue. »

Inquiète pour l'avenir

« En fusionnant les communes, on perd en proximité et en écoute des gens. C'est un cercle vicieux car les citoyens n'ont pas envie de s'investir pour leur commune s'ils ne connaissent pas leurs élus. Je suis inquiète pour l'avenir des communes et plus particulièrement des îles, où les contraintes sont de plus en plus nombreuses. »

Sans regrets

« Je ne regrette pas ma décision. Je suis partie la tête haute, fière de ce que j'ai fait pour Locmaria pendant 23 ans. Mais la surcharge de travail, la bêtise de l'État et celle des gens m'ont poussé à jeter l'éponge. »